

COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix huit et le vingt-sept mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Nadège CORCELLE, Maire.

Date de la convocation : 20 mars 2018

Présents : MMES, MM, Nadège CORCELLE, Marie LOSKOFF, Céline BOURSIER, Francis ESNAULT et Cyrille PRESSOIR

Absents excusés : Mme Claude BAUCHE donne pouvoir à Mme Marie LOSKOFF ; M. Jean-Christophe HUET

Secrétaire de séance : Mme Céline BOURSIER

Madame le Maire demande l'approbation ou non du compte-rendu de la dernière séance de conseil municipal. Le compte-rendu de la réunion du 13 février 2018 est approuvé à l'unanimité.

Les délibérations suivantes ont été approuvées :

- ↪ **Adoption du Compte de Gestion définitif de l'exercice 2017**
- ↪ **Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2017 excédentaire de 55 909,64 € en fonctionnement et 14 501,21 € en investissement**
- ↪ **Affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement 2017 vers le BP 2018**
- ↪ **Vote du Budget 2018 qui s'équilibre en fonctionnement à 106 110,00 € et en investissement à 35 656,00 €**
- ↪ **Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 restent inchangés**
- ↪ **Subvention à la SHOL**
- ↪ **Dissolution du CCAS**
- ↪ **Dépenses à imputer au compte 6232 : fêtes et cérémonies / ajout des colis de fin d'année**

↪ **Questions diverses**

- ❖ Point sur l'entretien de voirie : rebouchage des trous du chemin de la queue de l'étang à réaliser
- ❖ Volets de l'étage à remettre en place
- ❖ Point sur l'agent technique de Les Choux : prévoir le planning de travaux à faire sur la commune

La séance est levée à 20h40.

Fait à Langesse, le 29 mars 2018

Le Maire,
Nadège CORCELLE

